[I. Introduction générale 3](#_Toc83604711)

[I.1. Contexte 3](#_Toc83604712)

[I.2. Problématique 3](#_Toc83604713)

# Introduction générale

Depuis l’âge de pierre, l’homme a toujours eu des tonnes d’informations, liées à lui-même ou son entourage. Cependant, il y a des informations qui sont de natures très capitales, et d’autres qui sont moins importantes. C’est dans ce sens que le besoin de se donner les moyens pour se rappeler les informations les plus essentielles qui sont liées à sa naissance, son mariage et son décès. Même si certaines personnes ont une mémoire infaillible, d’autres oublient vite. C’est pourquoi, les premiers hommes essayaient de se souvenir avec les moyens de leur époque comme tailler des pierres et écrire des mots ou dessiner une forme ou une image qui a pour but de leurs rappeler les informations qu’ils désirent ne pas oublier. Avec l’apparition des écritures hiéroglyphes, cette manière d’écrire aborde de nombreux aspects de la civilisation égyptienne plus particulièrement les actes administratifs. Plus tard, Johannes Gutenberg inventa l’imprimerie, et c’est ainsi que l’industrie de l’imprimerie va permettre aux hommes d’imprimer rapidement plusieurs exemplaires de copies pour compiler des livres. Ainsi, ils pourront imprimer des registres pour écrire des informations de chaque citoyen.

Chaque être humain peut être identifié par son état, que ça soit par son nom, prénom, sa nationalité, sa date de naissance, sa situation matrimoniale (marié ou célibataire), s’il est mort ou vivant, etc. C’est dans cette réflexion qu’au 18éme siècle les états civils voient le jour : les communes remplacent les paroisses, les officiers d'état civil prennent le relais des curés et de leurs registres paroissiaux. Par la suite, le nombre de registre a augmenté, et ils sont devenus des archives qui renferment des informations d’identification des citoyens. Par ailleurs, n'y a-t-il pas de risque que ces informations soient juste enregistrées sur des papiers archivés ? C’est dans ce contexte, que notre sujet de recherche se porte sur : la dématérialisation des données des états civils. D’abord, on mettra en évidence les problématiques qui tournent autour de ce sujet et de définir les objectifs. Ensuite, on proposera une solution technologique qui résoudra ce problème et à la fin ouvrir des perspectives

## Contexte

A Rechercher

## Problématique

L’objectif principal d’une institution administrative est d’apporter de la valeur sur les démarches administratives. Ce qui signifie, satisfaire les citoyens avec un service  
efficace. Cependant, aujourd’hui, dans les centres d’état civil, il y a beaucoup de choses qui  
méritent une amélioration :

* Les procédures d'obtention et de récupération des documents d'états civils qui deviennent de plus en plus difficiles pour de nombreux citoyens et qui n'obtiennent quasiment aucune satisfaction par rapport à leurs demandes
* Les risques autour des locaux :

Les institutions administratives sont remplies de tas d’archives, en d’autres termes c’est plusieurs papiers qui sont accumulés entre quatre murs. En étant un endroit qui regroupe des archives, il convient alors de déduire les potentiels dangers que les registres peuvent encourir. L'une des causes les plus remarquables de l'inefficacité de l'état civil est la mauvaise conservation des archives. Parmi ces dangers, il y’a les incendies, les inondations et parmi tant d’autres.

* Les problématiques liées aux services :

Pour demander les services états civiles dans une mairie, les demandeurs restent parfois debout sauf quelques-uns qui peuvent rester assis sur des bancs à cause du manque de salles d’attente pouvant accueillir les citoyens. Ainsi, formant une longue file d’attente avec chacun son document à la main en attendant leur tour. Et même en dehors de cela, la lenteur des agents pour trouver le numéro de registre d’un demandeur, et aussi les éventuelles erreurs qu’ils font toujours en rédigeant les extraits de naissance. En résumé, la gestion des clients ou demandeurs et des états civils manque de rigueur  
et d’efficacité.

* …

Pour remédier à ces insuffisances, nous avons décidé de mettre en place un site web dynamique pouvant apporter des solutions efficientes pouvant régler les dysfonctionnements au niveau de l'état civil.

## Objectifs

Les objectifs de ce projet sont multiples mais l’idée générale est de proposer une alternative au système actuel qui facilitera les tâches des agents de travail et aussi d’apporter plus d’assistance aux demandeurs. C’est nouveau système va non seulement automatiser les tâches mais en même temps rendre le travail plus rapide. L’état civil doit se doter des technologies de pointes pour moderniser ses techniques de traitement des documents et pour sauvegarder sûrement et durablement ses archives.

Pour les citoyens nous allons prévoir un espace où ils pourront effectuer les fonctionnalités suivantes :

* Permettre à un citoyen de faire une demande

L’objectif ultime de ce projet c’est avec les demandes d’état civile. Avec notre plateforme, ils vont pouvoir faire à distance leur différents types de demandes : acte de naissance, acte de mariage et acte de décès.

A CONTINUER